Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 27 juin 2023

Vacqueyras et Cabrières d'Aigues en première ligne de la reconquête du commerce rural



Les communes de Vacqueyras et de Cabrières d'Aigues figurent parmi les 76 premières communes lauréates du programme de reconquête du commerce rural que viennent de dévoiler Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité.
Plus de 350 communes ont candidaté à ce dispositif de revitalisation du commerce rural doté d'une première enveloppe globale de 2,4M€ qui s'inscrit dans le plan 'France ruralités' initié par la première ministre Elisabeth Borne.

Soutien à des projets multiservices
Dans ce cadre, Vacqueyras (1 240 habitants) s'est vu octroyer une subvention d'un montant de 50 000€ pour la réhabilitation d'un local destiné à accueillir un projet de commerce multiservices abritant une épicerie et pharmacie. De son côté, Cabrières d'Aigues (973 habitants) va recevoir 50 000€ pour, là aussi, l'achat d'un local pour un projet de commerce multiservices.
Au total, 5 projets (concernant 3 6070 habitants) ont été retenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de subventions de 131 203€.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 27 juin 2023

62% des communes françaises sans commerces

« Ces différents projets commerciaux sont une formidable nouvelle pour beaucoup de Français habitants en zone rurale et qui voient leur commune perdre en attractivité depuis de trop nombreuses années », se félicite Olivia Grégoire.

A ce jour, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Un déclin qui accroit un sentiment de dégradation du cadre de vie et conduit à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants. Conséquence : un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, soit 5 fois plus que dans des communes plus denses.

Les communes peuvent encore candidater pour des aides jusqu'à 80 000€

C'est pour cela que le Gouvernement a mis en place une enveloppe totale de 12M€ sur l'année 2023 afin de soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale. La première ministre a d'ailleurs annoncé que ce programme de reconquête du commerce rural sera prolongé pour 3 ans.

Un dispositif qui peut apporter « un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000€ pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires ».

Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : https://fondscommerce.anct.gouv.fr/

Pour plus d'information : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-linstallation-de-commerces-en-milieu-rural-1058

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !